

## Vie des Quartiers - Subventions aux associations à caractère social - Première répartition 2006

**Mme l'Adjointe DUFAY, Rapporteur :** Sur avis favorable de la Commission Action Sociale, il est proposé d'attribuer aux associations à caractère social les subventions suivantes :

Associations	Subventions 2005	Propositions 2006
AAB - Association des Autistes de Besançon	1 000 €	1 000 €
ADDSEA - Médiation Familiale	2 000 €	2 000 €
AFB - Association des Familles de Besançon	2 800 €	2 800 €
AFCAR - Association Franc-Comtoise pour l'Assistance aux Réfugiés	310 €	300 €
AFTC - Association des Familles des Traumatisés Crâniens	0 €	1 000 €
AGIR abcd - Association Générale des Intervenants Retraités	2 290 €	2 290 €
APF - Association des Paralysés de France	1 500 €	1 500 €
Antenne Petite Enfance	1 220 €	1 300 €
Association Comtoise des Sourds	600 €	700 €
Association Française de Chiens de Guide pour Jeunes Handicapés Visuels - MIRA France	2 000 €	2 000 €
Association d'Hygiène Sociale du Doubs	6 500 €	7 000 €
Banque Alimentaire du Doubs	3 000 €	2 700 €
La Buanderie - Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux/La Buanderie	10 000 €	12 000 €
CIDF - Centre d'Information sur les Droits des Femmes	11 000 €	11 000 €
Été comme Hiver - Boutique Accueil de Jour Été comme Hiver	21 200 €	22 000 €
Fédération Départementale des Amis des Maisons de Retraite Les Amis de Bellevaux	400 €	400 €
FLOREAL - Association d'Aide aux Handicapés Psychiques	0 €	2 000 €
GENEPI	980 €	1 100 €
Grigri l'Antigris	1 600 €	2 000 €
Invités au Festin	5 500 €	6 000 €
JOC - Jeunesse Ouvrière Chrétienne	1 200 €	1 200 €
Mouvement du Nid	3 000 €	3 200 €
ORPAB	18 000 €	18 000 €
Page Argentée - Club du 3 <sup>ème</sup> Age Clairs-Soleils	400 €	400 €
Page Ouverte	3 820 €	4 300 €
Restaurants du Coeur	1 000 €	1 300 €
Secours Populaire Français	5 500 €	6 000 €
Service d'Entraide Frédéric Ozanam - Société Saint-Vincent de Paul	700 €	900 €
SOS Amitié	4 000 €	4 300 €
UNAFAM - Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux	1 300 €	1 600 €
FNATH - Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés	500 €	500 €
Club Amitié des Oiseaux - Association des Retraités	400 €	400 €
Solidarité Femmes	9 200 €	9 200 €
DIA'TONIC	0 €	400 €
Une Place au Soleil	0 €	500 €
Radio Sud	0 €	750 €
IFPA - Institut Formation Professionnelle pour Adultes	0 €	1 500 €
	<b>122 720 €</b>	<b>135 540 €</b>

En cas d'accord, la dépense totale, soit 135 540 €, sera imputée au chapitre 65.524/6574 CS 48020 du budget primitif 2006.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions et à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir.

**«M. Pascal BONNET :** Juste une question sur ce rapport : la subvention de 1 500 € à l'I.F.P.A. est liée à une action spécifique ? Est-ce qu'on pourrait avoir un éclaircissement sur l'action correspondante ?

**Mme Marie-Guite DUFAY :** C'est dans le cadre du contrat de ville. C'est une action d'alphabétisation auprès de publics d'origine étrangère».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

Mme TETU, Mme DUFAY, Mme LAMY, Mme CRABBÉ-DIAWARA, Mme PRESSE, Mme GIROL, M. BAUD, M. CYPRIANI, M. MONNEUR n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 29 mai 2006.*